

## Vote d'un correctif budgétaire : les conséquences concrètes et drastiques de la loi de finances 2018 sur le budget de l'Office

Le 13 mars 2018, Hauts-de-Seine Habitat a procédé à la modification du budget 2018, voté en décembre dernier dans un contexte de grande incertitude pour le logement social. Depuis, les mesures de la loi de finances 2018 sont venues réduire les ambitions de l'Office et le contraignent à des efforts d'économie pesant sur ses locataires et son personnel.

Les mesures confirmées par la loi de finances pour 2018 impactent considérablement les bailleurs sociaux et remettent en cause l'équilibre budgétaire 2018 de Hauts-de-Seine Habitat. Face à un tel constat et sur la proposition du Président de l'Office, Christian DUPUY, le Conseil d'administration a adopté le budget modificatif comprenant des mesures drastiques. L'objectif est d'amortir, au mieux, une partie de la dégradation de l'autofinancement net HLM de Hauts-de-Seine Habitat due aux dispositions de la loi de finances.

### Perte de 10,5M€ dès 2018

Les hausses de charges et les baisses de recettes générées par l'article 126 de la loi de finances 2018 impliquent pour l'Office une perte de 10,5M€, dès cette année. Ce lourd impact sur l'équilibre financier de l'Office se décompose comme suit :

- Mise en œuvre de la Réduction de loyer solidarité - 4,2 M€
- Mutualisation du coût de la Réduction de loyer de solidarité (cotisation CGLLS) - 2,5 M€
- Soutien aux organismes se regroupant et fusionnant (cotisation CGLLS) - 2,4 M€
- Gel des loyers pour l'année 2018 (annulation de l'augmentation de 0,75% adoptée par le Conseil d'administration le 24 octobre 2017) - 1,4 M€

Les mesures d'économie, approuvées non sans amertume, concernent les principaux postes budgétaires suivants : la remise en état des logements et l'entretien courant (-10%), le gros entretien non programmé (-10%), les travaux de remise en état des loges de gardiens et de locaux d'embauche (étalés sur 2 ans), les frais de gestion de personnel (-2,5% de la masse salariale) et les autres charges et services extérieurs (-6%). Malgré ces efforts pesant sur les locataires et le personnel de l'Office, cette baisse des crédits de fonctionnement ne représente que 4,7M€, et ne permet pas de compenser les pertes résultant de la loi de finances 2018.

### Baisse des objectifs de production et de réhabilitation de logements

Autre effet négatif, la hausse de la TVA sur les programmes de construction et de réhabilitation représente un surcoût de 13,6M€ pour les opérations en cours sur le budget de l'Office. Par conséquent, le Conseil d'administration a procédé à la révision à la baisse des objectifs de production en passant de 500 à 180 livraisons annuelles de logements neufs et de 600 à 300 réhabilitations annuelles. « *Il nous a été indispensable de revoir à la baisse nos objectifs de développement à 10 ans, afin de conserver un potentiel financier à terminaison positif jusqu'en 2026* » a déclaré Christian DUPUY, Président de l'Office, dans un courrier adressé au Président de la Fédération des OPH l'alertant sur « *les conséquences concrètes et dramatiques [...] de la loi de finances 2018* ».

**Hauts-de-Seine Habitat** : Le 1<sup>er</sup> bailleur social des Hauts-de-Seine a en gestion près de 45 000 logements répartis sur 34 des 36 communes du département. L'OPH compte 865 collaborateurs engagés notamment dans les 9 directions de proximité, regroupées en 4 Directions territoriales, pour mener à bien leurs missions techniques et administratives au service des communes et de leurs habitants.

#### CONTACT PRESSE

Guillaume SEIGNÉ, Responsable communication  
Tél. : 01 47 57 31 77 – [guillaume.seigne@hdshabitat.fr](mailto:guillaume.seigne@hdshabitat.fr)

Adel AIT OULAHYAN, Chargé de communication  
Tél. : 06 61 60 34 93 – [adel.aitoulahyan@hdshabitat.fr](mailto:adel.aitoulahyan@hdshabitat.fr)